



Ordre du jour :

1. Désignation du secrétaire de séance
2. Approbation du procès-verbal du 6 septembre 2017
3. Bilan d'activité 2017
4. Présentation du projet INTERREG « TIGER »
5. Débat d'Orientation Budgétaire
6. Cession de véhicule
7. Création de poste
8. Divers

Monsieur le Maire ouvre la séance à 19h et procède à l'appel des membres. 30 membres titulaires et 6 suppléants sont présents. Par conséquent, 36 votants sont présents :

Commune	Titulaire	Suppléants
<b>BEINHEIM</b>	STRASSER Jean-Louis	
	BUSCH Gabriel	
<b>C.C DU RHIN/RHINAU</b>		
<b>C.C DU RHIN/DIEBOLSHEIM</b>		
<b>LAUTERBOURG</b>	FETSCH Jean-Michel	Monique PIECHOWIAK
<b>MOTHERN</b>		Marie-Bernadette BUTZERIN
<b>MUNCHHAUSEN</b>	KNAUB Cindy	
	RUCK Sandra	
<b>NEEWILLER</b>	LICHTEBLAU Monique	
	WOLFF Norbert	
<b>NIEDERLAUTERBACH</b>	HEINTZ Jean-Claude	
	Marie-Anne DECK	
<b>SCHAFFHOUSE</b>	ZIMMERMANN Frédéric	
<b>SCHEIBENHARD</b>	BUHL Fabienne	
<b>SELESTAT</b>	CONRAD Eric	Marion SENGLER
	DIGEL Denis	
<b>SELTZ</b>	ALBRECHT Christian	
<b>WINTZENBACH</b>	JOERGER Jean-Louis	
<b>SALMBACH</b>		
<b>C.C PAYS RHENAN AUENHEIM</b>	STURM Claude	
<b>C.C PAYS RHENAN DALHUNDEN</b>	PIHEN Lorette	
<b>C.C PAYS RHENAN DRUSENHEIM</b>		
<b>C.C PAYS RHENAN FORT-LOUIS</b>	GROFF Jérôme	
<b>C.C PAYS RHENAN FORSTFELD</b>	WOHLHUTER Frédéric	

<b>C.C PAYS RHENAN GAMBSHEIM</b>	MICHEL Marcel	
<b>C.C PAYS RHENAN HERRLISHEIM</b>	WENDLING Jacques	
<b>C.C PAYS RHENAN KAUFFENHEIM</b>		GEISSERT Arnold
<b>C.C PAYS RHENAN KILSTETT</b>	RUDOLF Robert	
<b>C.C PAYS RHENAN LEUTENHEIM</b>	VIX Raymond	
<b>C.C PAYS RHENAN NEUHAEUSEL</b>		SCHNEIDER Jean-Pierre
<b>C.C PAYS RHENAN OFFENDORF</b>	RUGRAFF François	
<b>C.C PAYS RHENAN ROESCHWOOG</b>	FRICKER José	
<b>C.C PAYS RHENAN ROUNTZENHEIM</b>	ILLIG Luc	WALDNER Daniel
<b>C.C PAYS RHENAN ROPPENHEIM</b>	ALBRECHT Daniel	
<b>C.C PAYS RHENAN SESSENHEIM</b>	METZ Robert	
<b>C.C PAYS RHENAN SOUFFLENHEIM</b>	LAMS Jean-Claude	
<b>C.C PAYS RHENAN STATTMATTEN</b>	PFISTER Stéphane	

### 1. Désignation du secrétaire de séance

Il convient de désigner un secrétaire de séance pour cette réunion du Comité Directeur du SLM67.  
Il est proposé au Comité Directeur de désigner Madame Maria DINCKEL en qualité de secrétaire de séance.  
Le Comité Directeur approuve à l'unanimité la désignation de Madame Maria DINCKEL en tant que secrétaire de séance.

**Approuvé à l'unanimité par 36 voix pour.**

### 2. Approbation du procès-verbal du 6 septembre 2017

Il est proposé au Comité Directeur d'approuver le procès-verbal de la séance du 6 septembre 2017, après en avoir pris connaissance.  
Le Comité Directeur, après en avoir pris connaissance et en avoir délibéré, approuve à l'unanimité le procès-verbal de la séance du 6 septembre 2017.

**Approuvé à l'unanimité par 36 voix pour.**

### 3. Bilan d'activité 2017

Françoise PFIRSCH présente le bilan de la campagne de démoustication 2017.

Il est proposé au Comité Directeur, après en avoir pris connaissance, de prendre acte du bilan d'activité 2017 du Syndicat de Lutte contre les moustiques du Bas-Rhin.

**Le Comité Directeur prend acte.**

#### 4. Présentation du projet INTERREG « TIGER »

Le projet **TIGER** (**T**ri national **I**nitiative **G**roup of **E**ntomology in **U**pper **R**hine valley) s'inscrit dans les projets cofinancés par le programme Européen de coopération transfrontalière INTERREG V Rhin Supérieur.

##### Description de la problématique transfrontalière :

Plusieurs moustiques invasifs s'implantent actuellement dans la région du Rhin Supérieur. Le plus important d'entre eux, le moustique tigre vecteur de la dengue, du chikungunya et du zika, fait l'objet d'une surveillance depuis plusieurs années.

Implanté à Strasbourg et à Freiburg-im-Breisgau en 2015, également détecté à Bâle et présent régulièrement le long des grands axes de communication, il est considéré comme définitivement installé dans la région du Rhin Supérieur.

La faculté de ce moustique tigre à s'adapter aux environnements nouveaux, son expansion prévisible dans la région du Rhin Supérieur et son rôle établi dans la transmission des maladies font de la surveillance et du contrôle de l'espèce un enjeu majeur pour la santé.

En ce qui concerne la surveillance entomologique et la lutte anti-vectorielle, il n'y a actuellement aucune coordination des dispositifs des trois pays. De même, la coordination des réponses en cas de crise sanitaire ne semble pas clairement établie. C'est ce que ce projet propose de réaliser, à la fois au niveau technique et au niveau de la gouvernance.

##### Objectifs du projet permettant de répondre à la problématique identifiée :

Sur une base d'excellence scientifique, l'objectif général du projet est de former et fournir un appui scientifique et technique aux administrations et institutions pour l'évaluation et la gestion du risque sanitaire lié aux moustiques invasifs. Pour atteindre cet objectif, le groupe d'experts TIGER (**T**ri national **I**nitiative **G**roup of **E**ntomology in **U**pper **R**hine valley) mettra en place un réseau commun de piégeage visant à la fois à détecter des introductions de moustiques invasifs et aussi d'en établir la dynamique des populations indispensable à l'évaluation du risque sanitaire et à l'organisation du plan de lutte.

TIGER informera et assistera les administrations et institutions dans les actions de prévention auprès des usagers, mais aussi apportera son expertise technique dans la gestion d'éventuelles crises sanitaires.

Le risque sanitaire représenté par les moustiques tigres est ici abordé et évalué à l'échelle tri-nationale, ce qui permettra d'améliorer les services des administrations et institutions de la Région du Rhin Supérieur en matière de santé publique.

##### Éléments financiers :

Les partenaires financeurs impliqués sont :

- UNISTRA (IPPT) qui est le porteur de projet,
- *SWISS TROPICAL AND PUBLIC HEALTH INSTITUTE* à Bâle (Suisse),
- KABS : Kommunale Aktionsgemeinschaft zur Bekämpfung der Schnakenplage (Allemagne),
- MABRITEC - Francis Schaffner Consultancy à Riehen (Suisse).

Le montant total du budget pour 3 ans (2018-2020) est de 1 951 993,61 € dont 40% sont apportés par les partenaires et 60% proviennent du Fonds européen de développement régional (FEDER).

La participation du SLM67 dans le projet est de 180 234,00 € dont 40% soit 72 093,60 € en cofinancement et 60% de FEDER soit 108 140,40 €.

Il est proposé au Comité Directeur d'approuver le projet TIGER après en avoir pris connaissance, et d'autoriser le Président à signer les attestations par lesquelles le Syndicat s'engage :

- à participer au projet TIGER et à apporter une contribution financière de 72 093,60 € sur 3 ans,

- à donner procuration au porteur de projet (UNISTRA) pour signer et déposer la demande de cofinancement,
- à accepter que le FEDER soit versé en totalité à l'UNISTRA, qui le redistribuera.

Le Comité Directeur, après en avoir pris connaissance et en avoir délibéré, approuve à l'unanimité le projet TIGER, et autorise le Président à signer les attestations par lesquelles le Syndicat s'engage à participer au projet TIGER et à apporter une contribution financière de 72 093,60 € sur 3 ans, à donner procuration au porteur de projet (UNISTRA) pour signer et déposer la demande de cofinancement, à accepter que le FEDER soit versé en totalité à l'UNISTRA, qui le redistribuera.

**Approuvé à l'unanimité par 36 voix pour.**

## 5. Débat d'Orientation Budgétaire

Le Président présente les grandes lignes des orientations budgétaires du Syndicat de Lutte contre le Moustique du Bas-Rhin pour l'année à venir.

### Budget principal

L'année 2017 a été très particulière pour le Syndicat en raison des conditions météorologiques exceptionnelles. Le printemps et l'été ont été particulièrement secs, les précipitations déficitaires et les niveaux des rivières proches des records les plus bas.

Les traitements ont été très limités, en particulier les traitements par hélicoptère, réduisant d'autant les dépenses. Il y aura donc un excédent de fonctionnement important.

Les dépenses les plus concernées par ces diminutions importantes sont les postes :

- Produits de traitement « BTI » (60628 fournitures non stockées) réalisé à hauteur de 32 892,68 €
- la location d'hélicoptère (6135 locations mobilières) réalisé à hauteur de 7188,07 €

Lors du Comité Directeur du mercredi 6 septembre 2017, il a été décidé de virer à la section d'investissement une somme de 41 950,00 € pour financer le remplacement d'un véhicule vétuste et l'achat de matériel informatique. Deux véhicules ont été achetés cette année, un Citroën Berlingot et un Suzuki Vitara, ainsi qu'une remorque. D'autre part, des tablettes tactiles Samsung, un écran d'ordinateur, un GPS et une imprimante A3 ont également été achetés.

L'année 2017 se terminera avec un excédent de fonctionnement estimé à 33 535,89 € et un taux d'exécution estimé à 58,30 % sur l'ensemble des dépenses de fonctionnement.

L'excédent de fonctionnement sera reporté, et permettra d'avoir en 2018 une participation des communes plus faible que les années précédentes, de l'ordre de **3,00 €** par habitant.

Pour mémoire, les participations des années précédentes étaient de :

- 3,42 € par habitant en 2017
- 3,34 € en 2016
- 3,39 € en 2015
- 3,49 € en 2014
- 3,56 € en 2013

Perspectives pour 2018 :

Pour les activités principales du syndicat, pas de changements notables en vue. Le dimensionnement du dispositif reste identique et les dépenses, toujours soumises aux aléas météorologiques, devraient se situer quelque part entre les deux années extrêmes 2016 et 2017.

Parmi les recettes, la commune de Rohrwiller qui fera l'objet d'une étude en vue de son adhésion au SLM67, pour un montant de 3 500,00 €. La convention avec le ministère de la Santé (via l'EID Méditerranée) pour la surveillance des départements de la Région Grand Est hors 67 et 68 sera reconduite comme en 2017.

Le budget prévisionnel pour l'année 2018 est de 459 270,00 € pour la section de fonctionnement dont 222 150,00 € de charges à caractère général (chapitre 011) et 203 550,00 € en charges de personnel et frais assimilés (chapitre 012).

#### Budget annexe LAV

Par convention annuelle avec le Département du Bas-Rhin, le Syndicat est chargé des opérations de lutte contre le moustique tigre dans le Bas-Rhin, avec un financement 100 % département.

L'année 2017 a été calme également dans le domaine de la lutte anti-vectorielle. La surveillance entomologique a été réalisée comme prévu, ainsi que les actions de prévention, communication et information.

La lutte anti-vectorielle proprement dite, qui comporte des traitements autour des cas de maladies recensés dans les zones où le moustique tigre est présent, a été sans objet, en l'absence de cas de maladie.

La projection des dépenses au 31/12/2017 se situe à environ 35 423,87 €, correspondant à un taux d'exécution de 69 % des dépenses prévues.

La zone où le moustique tigre est implanté dans le Bas-Rhin n'a pas beaucoup évolué en 2017.

Les prévisions budgétaires pour le budget primitif 2018 s'élèveront à 60 535,00 € dont 18 750,00 € de charges à caractère général (chapitre 011) et 31 785,00 € de charges de personnel et frais assimilés (chapitre 012).

Par convention avec l'UNISTRA, une partie de la mission est déléguée au laboratoire d'entomologie médicale de la faculté de médecine, pour un montant de 9 600,00 €.

#### Budget annexe INTERREG

Il est proposé de créer un budget annexe ayant vocation à cadrer les dépenses et recettes réalisées dans le cadre du projet INTERREG TIGER qui se déroulera sur 3 ans de 2018 à 2020.

Les dépenses de fonctionnement pour 2018 s'élèvent à 35 486,80 € dont :

- 11 086,80 € de charges à caractères général,
- 24 400,00 € de charges de personnel et frais assimilés (correspond à un technicien à mi-temps + un stagiaire de M2 durant 6 mois),
- 7 900 € de services extérieurs (informatique, communication, publicité, organisation d'évènements),
- 2 000,00€ de missions,
- 1 186,80 € en divers.

Les dépenses d'investissement sont de 5000,00 € pour l'année 2018. Elles comportent du matériel informatique, du matériel photo, du matériel de laboratoire.

Le budget est entièrement financé par la subvention FEDER, il ne coûtera rien au SLM67.

Il est proposé au Comité Directeur d'approuver ce débat d'orientations budgétaires, et d'en prendre acte.

**Le Comité Directeur prend acte.**

## 6. Cession de véhicule

Le Syndicat de Lutte contre le Moustique du Bas-Rhin possède un ancien véhicule Renault KANGOO dont le kilométrage est important, et qui ne sert plus suite à l'achat d'un nouvel utilitaire Citroën BERLINGO en 2017.

Le service des Sports de la Ville de Schiltigheim souhaiterait acquérir ce véhicule pour effectuer de petits trajets urbains, afin de transporter des ballons d'un stade à l'autre.

Le SLM67 serait d'accord pour céder le véhicule concerné pour un montant de 800,00 €.

S'agissant d'un bien d'une valeur inférieure à 4600,00 €, au vu de l'article L2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales le Président peut solliciter la délégation du Comité Directeur pour l'aliénation de ce bien de gré à gré.

Il est proposé au Comité Directeur d'approuver la cession de ce véhicule à la Ville de Schiltigheim, et de donner délégation au Président pour l'aliénation de gré à gré de ce véhicule pour un montant de 800,00 €.

Le Comité Directeur, après en avoir délibéré, approuve à l'unanimité la cession de ce véhicule à la Ville de Schiltigheim, et donne délégation au Président pour l'aliénation de gré à gré du dit véhicule pour un montant de 800,00 €.

**Approuvé à l'unanimité par 36 voix pour.**

## 7. Création de poste

Suite au départ en septembre dernier de l'Attachée Territoriale titulaire affectée au secrétariat du SLM67, il a fallu procéder au recrutement d'une remplaçante pour ce poste.

La nouvelle personne, recrutée par voie de détachement, travaille à la fois pour la Ville de Lauterbourg et pour le SLM67, et a été nommée Attachée Territoriale stagiaire sur le poste de la Mairie de Lauterbourg dès septembre 2017.

Par contre, le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale du Bas-Rhin n'a pas autorisé qu'elle soit nommée stagiaire en même temps sur le poste du Syndicat de lutte contre le Moustique.

De ce fait, elle n'a pas pu occuper immédiatement le poste laissé vacant par l'ancienne secrétaire.

La période de stage pour son poste à la Ville de Lauterbourg doit être achevée avant qu'elle puisse être nommée stagiaire sur le poste au SLM67.

Par conséquent, afin de permettre à cet agent d'assurer ses fonctions au secrétariat du SLM67, il convient de créer un poste d'Attachée contractuelle à temps non-complet pour une durée de neuf mois à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2018, jusqu'au 30 septembre 2018 inclus.

La durée hebdomadaire de service est fixée à 5/35<sup>ème</sup>, et la rémunération se fera sur la base de l'indice brut 869, indice majoré 710.

Les crédits nécessaires seront inscrits au budget principal.

Il est proposé au Comité Directeur d'approuver cette création de poste contractuel.

Le Comité Directeur, après en avoir délibéré, approuve à l'unanimité la création d'un poste d'Attaché Territorial Contractuel à temps non-complet pour une durée de neuf mois à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2018.

**Approuvé à l'unanimité par 36 voix pour.**

Le Président clôture la séance à 20h45.

Suivent les signatures :

Commune	Délégués	Signatures
<b>BEINHEIM</b>	STRASSER Jean-Louis	
	BUSCH Gabriel	
<b>C.C DU RHIN/RHINAU</b>		
<b>C.C DU RHIN/DIEBOLSHEIM</b>		
<b>LAUTERBOURG</b>	FETSCH Jean-Michel	
	Monique PIECHOWIAK	
<b>MOTHERN</b>	Marie-Bernadette BUTZERIN	
<b>MUNCHHAUSEN</b>	KNAUB Cindy	
	RUCK Sandra	
<b>NEEWILLER</b>	LICHTEBLAU Monique	
	WOLFF Norbert	
<b>NIEDERLAUTERBACH</b>	HEINTZ Jean-Claude	
	Marie-Anne DECK	
<b>SCHAFFHOUSE</b>	ZIMMERMANN Frédéric	
<b>SCHEIBENHARD</b>	BUHL Fabienne	
<b>SELESTAT</b>	CONRAD Eric	
	DIGEL Denis	
	Marion SENGLER	
<b>SELTZ</b>	ALBRECHT Christian	

<b>WINTZENBACH</b>	JOERGER Jean-Louis	
<b>SALMBACH</b>		
<b>C.C PAYS RHENAN AUENHEIM</b>	STURM Claude	
<b>C.C PAYS RHENAN DALHUNDEN</b>	PIHEN Lorette	
<b>C.C PAYS RHENAN DRUSENHEIM</b>		
<b>C.C PAYS RHENAN FORT-LOUIS</b>	GROFF Jérôme	
<b>C.C PAYS RHENAN FORSTFELD</b>	WOHLHUTER Frédéric	
<b>C.C PAYS RHENAN GAMBSHEIM</b>	MICHEL Marcel	
<b>C.C PAYS RHENAN HERRLISHEIM</b>	WENDLING Jacques	
<b>C.C PAYS RHENAN KAUFFENHEIM</b>	GEISSERT Arnold	
<b>C.C PAYS RHENAN KILSTETT</b>	RUDOLF Robert	
<b>C.C PAYS RHENAN LEUTENHEIM</b>	VIX Raymond	
<b>C.C PAYS RHENAN NEUHAEUSEL</b>	SCHNEIDER Jean-Pierre	
<b>C.C PAYS RHENAN OFFENDORF</b>	RUGRAFF François	
<b>C.C PAYS RHENAN ROESCHWOOG</b>	FRICKER José	
<b>C.C PAYS RHENAN ROUNTZENHEIM</b>	ILLIG Luc	
	WALDNER Daniel	
<b>C.C PAYS RHENAN ROPPENHEIM</b>	ALBRECHT Daniel	
<b>C.C PAYS RHENAN SESSENHEIM</b>	METZ Robert	
<b>C.C PAYS RHENAN SOUFFLENHEIM</b>	LAMS Jean-Claude	
<b>C.C PAYS RHENAN STATTMATTEN</b>	PFISTER Stéphane	